

Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Suchabfrage	19.04.2024
Thema	Keine Einschränkung
Schlagworte	Fiskalpolitik, Direkte Steuern
Akteure	Brasilien
Prozesstypen	Keine Einschränkung
Datum	01.01.1990 - 01.01.2020

Impressum

Herausgeber

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Beiträge von

Bovey, Audrey
Schnyder, Sébastien

Bevorzugte Zitierweise

Bovey, Audrey; Schnyder, Sébastien 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Fiskalpolitik, Direkte Steuern, Brasilien, 2010 - 2019*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. www.anneepolitique.swiss, abgerufen am 19.04.2024.

Inhaltsverzeichnis

Allgemeine Chronik	1
Aussenpolitik	1
Zwischenstaatliche Beziehungen	1

Abkürzungsverzeichnis

OECD Organisation für wirtschaftliche Zusammenarbeit und Entwicklung

OCDE Organisation de coopération et de développement économiques

Allgemeine Chronik

Aussenpolitik

Zwischenstaatliche Beziehungen

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 15.06.2010
SÉBASTIEN SCHNYDER

En juin, le Brésil a inscrit la Suisse sur sa **liste noire des paradis fiscaux**. Cela a entraîné une augmentation des impôts pour les entreprises suisses au Brésil et les clients brésiliens de banques suisses. Le gouvernement brésilien a considéré que tous les pays appliquant une imposition sur les bénéfices inférieure à 20% ou appliquant le secret bancaire sont de fait des paradis fiscaux.¹

BUNDESRATSGESCHÄFT
DATUM: 06.12.2018
AUDREY BOVEY

Au début du mois de décembre 2018, le Conseil national s'est exprimé en faveur (133 voix pour, 40 contre et 15 abstentions) de la **convention contre les doubles impositions conclue avec le Brésil** à la suite de nombreuses années de négociations. La convention en question s'inscrit en conformité avec les standards internationaux établis par le Modèle OCDE.²

BUNDESRATSGESCHÄFT
DATUM: 06.03.2019
AUDREY BOVEY

Au mois de mars 2019, le Conseil des Etats s'est à son tour exprimé en faveur de la **convention contre les doubles impositions conclue avec le Brésil** (40 voix pour, 1 contre et 0 abstention). Le projet a en définitive été adopté à l'occasion du vote final du 22 mars 2019.³

1) LT, 15.6.10.

2) BO CN, 2018, p. 2006 ss. ; BO CN, 2018, p. 2012

3) BO CE, 2019, p. 240; BO CE, 2019, p. 46 ss.; BO CE, 2019, p. 47 ss.; BO CN, 2019, p. 622